



La FOIRE aux QUESTIONS

Vous trouverez dans ce document qui a vocation à être enrichi régulièrement, des questions classées par thème sur le programme « *En familles, au large avec Ignace !* »

Mise à jour : 27 mai 2021

Inscriptions

I1 - Jusqu'à quelle date puis-je m'inscrire ?

Le nombre de places accessibles via ce programme spécial familles est limité. Aussi, nous vous invitons à vous inscrire rapidement. Les inscriptions à ce programme, comme c'est le cas pour tout le rassemblement Ignace 2021 seront ouvertes jusqu'au 17 septembre 2021.

I2 - Peut-on être accompagnés d'un grand-parent, d'une marraine ou d'une filleule, d'un neveu ?

Bien sûr ! Cette proposition se veut ouverte : familles au sens large. Il n'y pas de limite d'âge inférieure ou supérieure pour intégrer nos équipages. Simplement, vouloir vivre ce rassemblement en famille avec des enfants. Et au moment de l'inscription, il convient de mentionner tous les membres de la famille qui comptent participer.

I3 - Est-il possible d'embarquer avec le programme sans loger au village vacances ?

Tout à fait, mais il est impératif que vous l'indiquiez dès l'inscription. Sachez cependant que cela ne modifiera pas le tarif de votre participation au rassemblement. Et si vous avez des proches susceptibles de loger des participants, n'hésitez pas à vous manifester !

I4- Nous arrivons le vendredi mais ne comptons pas prendre le dîner proposé au village vacances le soir. Notre tarif sera-t-il adapté en conséquence ?

Non, l'arrivée anticipée comprend un forfait nuit + dîner non dissociable.

I5 - Nous souhaitons prendre la formule rassemblement + vacances mais préférons arriver et partir le jeudi plutôt que le vendredi. Est-ce possible ?

Non, la formule rassemblement + vacances n'est pas modifiable. Les dates sont fixes (du vendredi au vendredi) ainsi que le format (pension complète)

I6 - Si je me désiste, pourrais-je être remboursé ?

L'inscription ne sera validée qu'à réception du paiement. Attention les places étant limitées dans ce programme nous vous invitons à ne pas tarder à effectuer le paiement. Si vous annulez votre participation après le 15 juillet, nous ne serons pas en mesure de rembourser votre inscription car des frais auront été engagés de façon irréversible pour le rassemblement (exception faite des cas de force majeure : maladie grave, accident, décès d'un membre de la famille, ou situation sanitaire particulière).

I7- Nous sommes une famille homoparentale, je suis un papa solo, je suis une maman divorcée, sommes-nous bienvenus au programme famille ?

Oui, toutes les familles sont bienvenues dans leur grande diversité.

I8- Mon conjoint n'est pas croyant et mes ados plutôt un peu en distance de la foi ces temps-ci, est-ce une bonne idée de venir à ce rassemblement ?

Oui ! C'est une belle occasion de leur faire découvrir la famille ignatienne et de leur faire goûter sa spiritualité. Et n'hésitez pas à consulter soigneusement avec eux le programme pour voir à quel point il est ouvert sur le monde.

I9- Notre ado de 15 ans aimerait participer au rassemblement en famille mais se demande s'il y aura d'autres ados dans ce programme ?

Il y en aura sûrement bien évidemment, et les activités à vivre en famille seront adaptées aux différents âges, tout comme les équipages dans la mesure du possible. Cependant si cela est mieux pour lui (ou pour vous!) qu'il vive ce rassemblement avant tout avec des jeunes de son âge, nous vous conseillons de l'inscrire plutôt au « programme jeune ». Notez juste que cela signifie qu'il ne sera pas dans le même programme que le reste de la famille.

Hébergement et restauration

H1 - Nous sommes une famille de 4 personnes et nous aimerions avoir 2 chambres. Est-ce possible ?

Le village vacances dispose de chambres de 2, de 3 et de 4 personnes. Nous répartirons les familles au mieux mais nous ne pouvons garantir a priori la configuration des chambres que vous aurez. Vous pouvez cependant indiquer votre souhait dans le questionnaire d'inscription.

H2- Peut-on répartir les enfants dans les chambres comme bon nous semble ?

Bien entendu. Il faut simplement noter que les enfants de moins de 14 ans seront obligatoirement affectés dans une chambre avec un adulte référent de votre famille.

H3- L'un de nos enfants présente une allergie alimentaire grave : les repas seront-ils adaptés ?

Malheureusement non. Il vous faudra donc prévoir tous ses repas en conséquence et, surtout, l'indiquer au moment de votre inscription, dans la rubrique dédiée du questionnaire. En effet, un tarif réduit vous sera alors appliqué. Attention, cette faculté n'est offerte qu'en cas d'allergies graves impliquant nécessairement un régime très particulier.

H4- Les menus sont-ils aménagés pour les végétariens ?

Non, compte-tenu des contraintes logistiques que cela impliquerait à l'échelle du rassemblement. Vous aurez toutefois la possibilité de décliner tel ou tel plat, pour prévenir le gâchis.

H5- Où est situé le lieu d'hébergement ?

Le village vacances est au cœur de Marseille à l'adresse suivante :
Villages Clubs du Soleil 23 Rue François Simon - 13003 MARSEILLE
Toutes les infos pour accéder sont [ICI](#)

H6- A quelle distance des principaux lieux d'activité du rassemblement se trouve le centre de vacances dans lequel nous serons hébergés ?

Les principaux lieux d'activité sont situés entre 15' et 45' environ en transport en commun ou à pied.

H7- Nous aimerions venir en voiture. Y a-t-il un parking de prévu ? Est-il gratuit ?

Oui, le village vacances possède un parking sécurisé et gratuit pour les personnes qui logent sur place.

Programme

P1- Nos enfants ont besoin de faire la sieste. Est-ce que cela est compatible avec le programme ?

Le programme du samedi après-midi commence à 14h sur le lieu du centre où vous serez hébergés. Cela suppose sans doute de prévoir le samedi midi de déjeuner tôt pour

permettre la sieste des plus jeunes. Cela sera d'autant plus facile pour ceux qui arriveront dès le vendredi et disposeront déjà de leur chambre.

Le dimanche après-midi, les activités proposées par le festival permettent plus de liberté. A vous de faire votre organisation pour profiter au mieux des activités à vivre en famille, petits et grands réunis !

P2- Pourrons-nous bénéficier de la garderie pour les 3-8 ans, même si nous sommes inscrits à ce programme ?

Oui, la garderie est accessible aux familles inscrites à ce programme. L'esprit du programme étant d'inviter les familles à vivre ce rassemblement "en famille", le recours à cette garderie est à envisager plutôt de façon "ponctuelle" qu'à la journée par exemple. Mais bien sûr, à vous de voir !

Divers

J'aimerais faire un don pour aider la Compagnie de Jésus à mener ses projets, à qui puis-je m'adresser ?

Merci ! Votre générosité est très bienvenue. Vous pouvez faire un don à la Compagnie de Jésus sur le lien suivant <https://www.jesuites.com/don/>

J'aimerais aider en amont à la préparation de ce rassemblement, et même sur place. Que dois-je faire ?

Merci, votre aide est très bienvenue. Contactez nous à famille.marseille2021@jesuites.com